

Conducteur d'engins de chantiers urbains

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne intégration en formation, il est nécessaire de savoir lire, écrire, compter.Une vérification de l'aptitude à la conduite par un médecin du travail est requise : un certificat d'aptitude à la conduite sera nécessaire pour la délivrance d'une autorisation de conduite de l'engin confié puis plus tard pour la tenue de l'emploi (exigence réglementaire).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Conduire une chargeuse sur pneusConduire une pelle hydraulique sur chenilles de masse inférieure ou égale à 6 tonnesConduire une pelle hydraulique sur pneus

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1 : Tronc commun pour percevoir les tenants et les aboutissants du conducteur d'engins de chantiers urbains : l'équipe de chantiers urbains et son environnement - implantations sur des chantiers urbains - réglementations ipour conduire un engin sur des chantiers de travaux urbains - mise en place de la signalisation de chantier - réalisation en sécurité des tâches confiées à l'ouvrier à pied (du suiveur) - repérage des organes mécaniques des trois engins et utilisation des notices - conduite d'engins sur simulateur (5 semaines). Module 2. Conduire une mini pelle sur chenilles jusqu'à 6 tonnes sur des chantiers urbains : conduite en sécurité d'une pelle hydraulique sur chenilles de catégorie A selon la recommandation R 482 - travaux de terrassement pour poser des canalisations et fourreaux en milieu encombré, avec une pelle hydraulique sur chenilles avec un godet fixe - participation au chantier de pose de canalisation comme ouvrier à pied (suiveur) - modes opératoires lors de travaux de terrassement et de manutention sur un chantier urbain (3 semaines). Période en entreprise (3 semaines). Module 3. Intervenir sur un chantier d'adduction d'eau potable avec une pelle hydraulique sur chenilles de 6 tonnes avec godet inclinable : réalisation d'une tranchée pour la pose de tuyaux fonte DN 100 - réglage des surfaces au godet inclinable pour des aménagements urbains (1 semaine). Module 4. Conduire une chargeuse sur pneus sur des chantiers urbains : conduite en sécurité d'une chargeuse sur pneus de catégorie A selon la recommandation R482 - réalisation des opérations de surface sur un chantier urbain avec une chargeuse sur pneus équipée d'un godet 4 en 1 (1 semaine). Module 5. Conduire une pelle hydraulique sur pneus dans un environnement de chantiers urbains : conduite en sécurité de la pelle hydraulique sur pneus de catégorie B1 selon la recommandation R482 - réalisation des

...

Commentaires sur la durée hedmomadaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel conducteur d'engins de chantiers urbains - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00502367	du 06/10/2025 au 06/02/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00502368	du 05/01/2026 au 30/04/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00502369	du 30/03/2026 au 31/07/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00505270	du 15/06/2026 au 16/10/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	

00539386

du 14/09/2026 au
08/01/2027

Boulazac Isle
Manoire (24)

AFPA PERIGUEUX

Non
éligible



00555404

du 07/12/2026 au
02/04/2027

Boulazac Isle
Manoire (24)

AFPA PERIGUEUX

Non
éligible



00567460

du 18/01/2027 au
07/05/2027

Boulazac Isle
Manoire (24)

AFPA PERIGUEUX

Non
éligible

